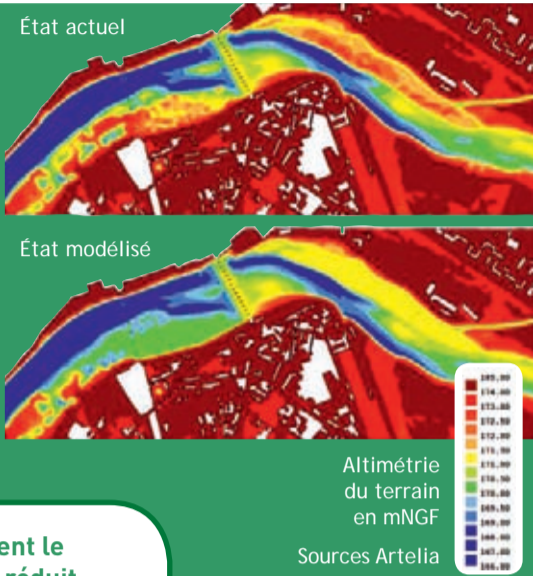


## Bénéfices des actions cumulées

### Entretenir et Restaurer le Lit de la Loire : E.R.L.

Entretenir et restaurer le lit de la Loire à la hauteur de Nevers procurent un abaissement de 30 à 40 cm lors des crues à condition que l'action reste durable dans le temps. En effet, l'entretien des îles et des berges est une opération à reconduire régulièrement et la restauration se substitue à l'action naturelle des crues mais avec une pérennité incertaine.



**E.R.L. abaisse fortement le niveau en Loire et réduit donc la pression de l'eau en crue sur les levées et les ponts.**

### Fermer les passages du remblai SNCF

La fermeture des dix passages dans le remblai de la SNCF jusqu'aux crues très fortes (T = 170 ans) soustrait le val de Sermoise au remous. Cet aménagement a une limite. Pour les crues exceptionnelles, le val reste inondable en raison du choix de réouvrir les passages pour éviter la rupture des systèmes de fermeture.

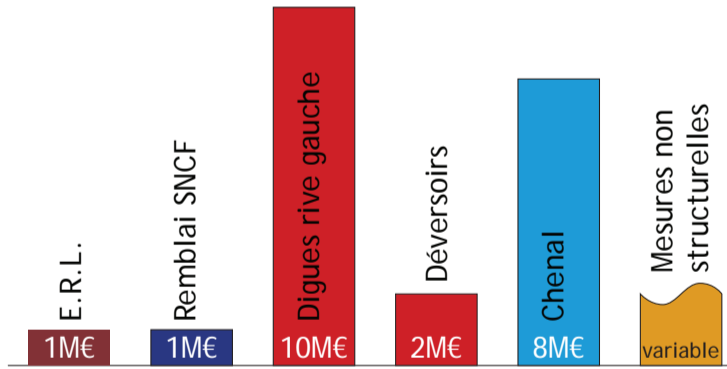
**Le val de Sermoise est alors hors crue jusqu'à T = 170 ans.**

### Les mesures non structurelles sécurisent les personnes et réduisent les dommages

Les mesures non structurelles ont pour but de réduire l'impact des inondations en renforçant la sécurité des personnes et des biens. Elles doivent également permettre de retrouver le plus rapidement possible des conditions de vie normales.

Des priorités s'imposent :

- limiter l'implantation des enjeux dans les zones inondables en s'appuyant sur la réglementation (plans de prévention des risques avec leurs déclinaisons dans les documents d'urbanisme) et la sensibilisation de la population concernée ;
- mieux gérer la crise et la post-crise grâce aux démarches de gestion des risques ( plan ORSEC, Plans Communaux de Sauvegarde, etc.) ;
- réduire la vulnérabilité des biens en améliorant et en protégeant le bâti et les activités économiques.



Estimation des coûts

### Prélever un débit important

En rive gauche, le chemin de l'eau peut permettre de capter en Loire un débit plus important, de façon à abaisser le niveau des crues à Nevers.

On parle alors de « chenal de décharge ».

Ce prélèvement réduit d'autant le débit sous le pont de Loire et diminue la pression des flots sur les digues.

**Un chenal de décharge en rive gauche réduit les débits en Loire et préserve ainsi les levées et les ponts.**

### Renforcer les levées

Renforcer les ouvrages de protection est une action très attendue. Mais enfermer la Loire dans un carcan de levées a une grande faiblesse : la brèche.

En rive droite, le renforcement de la levée a été fait en 2004. Il faut mettre en œuvre un tel renforcement en rive gauche où les banquettes sont fragiles (Sermoise-sur-Loire) et où certaines levées sont arborées (la Blanchisserie).

**Le renforcement améliore la sécurité des vals endigués. Cependant, cela n'est pas suffisant, le risque de brèche subsiste.**

### Délimiter un « chemin de l'eau »

L'eau qui franchit un déversoir peut être accompagnée afin d'éviter qu'elle vienne inonder les habitations du val. Cet accompagnement peut prendre la forme d'un modelé de terrain paysager : le chemin de l'eau.



**Le chemin de l'eau reprend les eaux du déversoir et limite ainsi l'inondation des enjeux du val (logements, activités, réseaux...)**

### Sécuriser les levées avec des déversoirs de sécurité

Les levées équipées de déversoirs limitent le risque de brèche. Il en faut des deux côtés de la Loire mais ils peuvent se déclencher à des hauteurs de crue différentes :

- en rive droite, les déversoirs sont conçus pour fonctionner pour les très fortes crues, soit T = 200 ans.
- en rive gauche, le déversoir est conçu pour fonctionner pour les fortes crues, soit T = 100 ans.

L'abaissement du niveau de la crue par diverses actions, dont E.R.L., retarde le déclenchement des déversoirs.

**Une levée renforcée et équipée d'un déversoir est un ouvrage sécurisé.**